

CONTEXT

A. The Role of the Federal Government

A confident, mature society has an obligation to nurture its identity. It also has a responsibility to support its artists who play a large part in cultivating and reflecting that identity. The federal government already supports Canadian artists directly through a variety of programs of awards and grants, and indirectly through its financial aid to cultural industries and other legislation.

Federal jurisdiction also enables the federal government to provide leadership in assessing and, if necessary, adapting laws and programs to the special needs of the creative arts. Doing so will help the artists help themselves and thus assure them of a reasonable opportunity to practice their art. Indeed, changing the regulatory environment can increase the size of audiences and markets for the arts and so provide more outlets for the works of Canadian artists.

Government support of cultural activities is also important given the economic significance of the cultural sector. During the debate on the Address in Reply to the Speech from the Throne, the Minister of Communications stated "In 1985, the cultural sector was the ninth largest manufacturing industry in Canada and earned more than \$12 billion."⁴ Clearly this sector is not a burden on the economy; rather, it is a productive one. The Minister also mentioned that the sector is the fourth largest employer in Canada (providing 105,000 direct jobs) and that the labour force is growing faster in the cultural sector than in any other area of the Canadian economy.

There is a need for society to invest in creativity; creation is a handmaiden to economic development and growth. Moreover, the works of artists form the foundation of the cultural industries. The federal government must ensure that a balance is struck in its support of the cultural industries and Canadian artists.

In his statement of November 7, 1989 before the Standing Committee, the Minister of Communications described several important public policy measures adopted by some European countries to improve the conditions of their artists. The governments of these countries recognize the role artists play in fostering cultural identity, without prejudice to other groups in society. These governments have adopted the view that artists—taking their special circumstances into account—should be treated differently in order to encourage cultural production. As a mature and confident society, Canada should do no less. Moreover, it should do so as a matter of priority.

CONTEXTE

A. Le rôle du gouvernement fédéral

Une société parvenue à maturité et sûre d'elle-même se doit de cultiver son identité propre et de soutenir les artistes qui contribuent largement à son expression et à son épanouissement. Le gouvernement fédéral soutient déjà les artistes canadiens tant directement, en offrant des prix et des subventions, qu'indirectement en aidant financièrement les industries culturelles et en légiférant dans les domaines de sa compétence.

Grâce à ses pouvoirs, le gouvernement fédéral peut également évaluer et, si nécessaire, adapter ses lois et programmes aux circonstances particulières du milieu des arts. Ce faisant, il aide les artistes à s'aider eux-mêmes et améliore leurs chances de pouvoir pratiquer leur art. En fait, en changeant les règles en vigueur, on peut augmenter la taille de l'auditoire et du marché, ce qui crée des débouchés pour les artistes.

L'appui que le gouvernement accorde au secteur des activités culturelles est important aussi parce que ce secteur est important économiquement. Lors du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, le ministre des Communications a démontré que ce secteur est bel et bien enrichissant et non un fardeau pour l'économie. Aussi disait-il : «Dès 1985, le secteur culturel représentait la neuvième plus grande industrie manufacturière au Canada et rapportait plus de 12 milliards de dollars en recettes⁴». Il ajoutait que le secteur culturel est le quatrième employeur au Canada, qu'il fournit 105 000 emplois directs, et que la main-d'oeuvre associée au milieu culturel connaît un taux de croissance plus rapide que dans les autres secteurs de l'économie canadienne.

Il est nécessaire que la société investisse dans la créativité car celle-ci est la clé du développement et de la croissance économique. Qui plus est, les oeuvres artistiques forment la base des industries culturelles. Dans l'accomplissement de sa mission, le gouvernement fédéral doit veiller à équilibrer le soutien qu'il accorde aux industries culturelles et aux artistes.

Dans le discours qu'il a prononcé le 7 novembre 1989 devant le Comité permanent, le ministre des Communications a fait état des grandes mesures de politique qu'ont adoptées plusieurs pays européens en vue d'améliorer le sort de leurs artistes. Ils ont ainsi reconnu la contribution de l'artiste à leur identité culturelle sans pour autant porter préjudice aux autres groupes sociaux. Ils ont jugé que, pour encourager la production culturelle, il faut tenir compte des particularités du métier d'artiste. En tant que société parvenue à maturité et sûre d'elle-même, le Canada doit en faire autant et de façon prioritaire.